

Arpaillargues et Aureilhac, le 23 mars 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Vendredi 27 mars 2026 à 19h - Salle du Conseil Municipal

Dans l'attente, recevez mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Ordre du jour :

- Approbation du précédent compte rendu
- Compte financier unique 2025 budget principal
- Affectation du résultat 2025 budget principal
- Compte financier unique 2025 budget assainissement
- Affectation du résultat 2025 budget assainissement
- Règlement intérieur du conseil municipal
- Délégation de fonctions au Maire
- Indemnités de fonctions au Maire, aux adjoints et aux conseillers délégués
- Formation des élus
- Désignation des délégués auprès des syndicats et instances intercommunales
- Désignation d'un correspondant auprès du CNAS
- Désignation d'un correspondant défense
- Modification de l'adresse du PETR
- Créations de commissions municipales et extramunicipales
- Commission communale des impôts directs
- Motion de soutien pour le maintien de la compétence d'autorité organisatrice des réseaux publics de distribution d'énergie comme compétence du bloc communal